



ASSEMBLEES GENERALES

extraordinaire et ordinaire

Chambre des Métiers de Coutances

5 juin 2015

COMPTES RENDUS

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

CS 81209 – 291 rue Léon Jouhaux 50009 SAINT LO CEDEX

☎ 02 33 57 92 25 - mail : contact@udaf50.asso.fr

Site internet : www.udaf50.asso.fr

Monsieur Roussel, Président, est heureux d'accueillir l'ensemble des associations familiales présentes, ainsi que les personnalités officielles.

- Monsieur Jean-Manuel Cousin, adjoint au maire de Coutances, représentant le Maire, Monsieur Lamy, Maire de Coutances,
- Monsieur Jean-Dominique Bourdin, conseiller départemental, représentant Monsieur Philippe Bas, Président du Conseil départemental,
- Madame Nicole Godard, conseillère départementale en charge de l'enfance et de la famille,
- Madame Sylviane Pralus, Présidente de la MSA Côtes Normandes,
- Monsieur Salmon, Président de la CAF,
- Monsieur Pascal Leclerc, 1^{er} vice-président du Conseil de Gestion de la CPAM,
- Madame Nadège Paisant, Responsable du service CDAC à la Préfecture de la Manche,
- Madame Maryvonne Kardjadj, Présidente de l'association Lire et faire lire.

Monsieur Roussel prie de bien vouloir excuser, les associations, les mouvements, les administrateurs absents, ainsi que les personnalités, qui s'intéressent à nos actions, mais qui n'ont pas pu se libérer.

Hommage à Monsieur Jean-Marie VERLEYEN

Avant de démarrer les travaux, Monsieur Roussel souhaite dire quelques mots en hommage à Jean-Marie Verleyen, administrateur de l'UDAF qui nous a quittés la semaine dernière.

Depuis 70 ans, le mouvement associatif familial de la Manche a pu compter sur des hommes et des femmes engagés comme jamais pour défendre les valeurs familiales et offrir aux familles un cadre de vie meilleur.

Jean-Marie Verleyen faisait partie de cette cohorte de militants dévoués aux familles, qui ont porté haut l'idéal familial.

Issu de Familles de France, Jean-Marie Verleyen fût Président de l'UDAF de 1974 à 1979. Il assura ses responsabilités avec beaucoup de convictions et d'humilité.

Homme généreux et d'une grande ouverture d'esprit, il était soucieux des plus démunis.

Au nom des administrateurs de l'UDAF, des salariés et de l'ensemble du mouvement associatif familial de la Manche, Monsieur Roussel veut témoigner de sa profonde reconnaissance à celui qui a tant donné de lui-même pour une grande cause, celle des familles.

En sa mémoire, Monsieur Roussel invite les membres présents à observer une minute de silence.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

s'est tenue à la Chambre des métiers de Coutances,

le 5 juin 2015 à partir de 18H30.

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL PAR MONSIEUR ROUSSEL

En 2014, l'UDAF a réalisé et remis son premier rapport d'évaluation interne, répondant ainsi à l'obligation légale et au calendrier fixé. Ce travail a mobilisé l'association, tant sur la partie « diagnostic » et la meilleure connaissance des usagers, que sur la partie « objectifs ». Les cadres, les mandataires judiciaires et les délégués aux prestations familiales, sous le pilotage de M. Cohin et de M. Paris, ont participé activement à la réalisation de ce rapport d'évaluation interne.

Parallèlement, un travail sur l'ensemble des budgets du service « majeurs protégés » a été engagé par les mandataires et les cadres.

Ce rapport a été transmis, comme le veut la loi, à l'ensemble des financeurs, ainsi qu'à l'UNAF. Il a été présenté de façon détaillée à la DDCS et à la DRJSCS où il a reçu un accueil intéressé, tant sur la méthodologie, la forme et le fond.

Cette feuille de route, les objectifs affichés dans cette première évaluation vont donc devoir être atteints d'ici à 2017, date de la première évaluation externe. D'ores et déjà, en comptabilité, en ressources humaines, comme en gestion des mesures, des sujets sont abordés et traités.

L'évaluation de 2017 mesurera notre capacité à nous mobiliser pour corriger et améliorer les points négatifs soulevés par les groupes de parole « usagers », les partenaires, les juges et nous-même.

Les juges des tutelles ont tous été rencontrés en 2014. En insistant toujours sur la tenue des délais, les magistrats disent leur satisfaction quant à notre travail.

Leur regard, les réflexions que nous menons pour améliorer en continue nos interventions ont pour but de répondre à la loi et aux attentes des usagers.

Les juges reconnaissent l'implication des professionnels de l'UDAF est c'est important. Nous devons faire la preuve quotidienne de la qualité des prises en charge, des accompagnements, et de notre capacité à nous poser des questions.

Etre la première association tutélaire de la Manche, impose cette exigeante.

S'agissant du service « délégués aux prestations familiales », l'activité en baisse depuis plus de 10 ans s'est stabilisée en 2013 et a connu une croissance en 2014. Les juges des enfants apprécient la qualité du travail des professionnels de l'association et s'appuient sur leur savoir-faire.

S'agissant des partenaires, respectant l'engagement que l'association avait pris au moment de la préparation du rapport d'évaluation, cinq réunions ont été organisées sur le département. Ce sont les cadres qui ont animé ces temps de présentation et d'échanges.

En 2014, le service « information et soutien aux tuteurs familiaux » a pris son rythme de croisière avec des permanences au sein des tribunaux d'Avranches, Coutances et Cherbourg, à la Maison de justice et du droit de Saint-Lô et à la Maison des services publics de la communauté de communes de Valognes.

Il y a quelques mois, une première réunion d'information collective s'est tenue à Coutances, animée par Corine Dalsorg, mandataire à l'UDAF, et Stéphanie Lafosse, greffière en chef au tribunal de Coutances. Cette première en appelle d'autres car cela répond aux demandes des familles.

En matière de soutien et d'information aux tuteurs familiaux, l'UDAF est la seule association intervenant dans ce domaine inscrite sur la liste du procureur de la République.

En matière d'« aide éducative budgétaire », l'UDAF a signé ou résigné des conventions : avec l'aide sociale des armées de Cherbourg, la DCNS via le GIC LOGEMENT et la DDFIP.

Ces deux jeunes services fonctionnent, grâce notamment à l'engagement des salariés qui y œuvrent, et ils ont vocation à se développer, notamment l'aide éducative budgétaire pour laquelle nous avons une compétence, une identité et une légitimité. Le nouveau projet associatif qui vous sera présenté par la suite le redit.

L'AEB et « tuteurs familiaux » sont financés via des conventions d'objectifs signées avec l'UNAF, dans le cadre d'une convention entre cette dernière et le ministère des affaires sociales. C'est ce qu'on appelle le fonds spécial.

Ces conventions arrivent à échéance à la fin de cette année. A ce jour, nous n'avons aucune information quant aux modalités, critères et conditions des futures conventions d'objectifs.

L'UNAF attend les conclusions définitives du rapport de l'IGAS, qui a audité l'utilisation des 30 M€ du fonds spécial par l'UNAF et les UDAF.

Ce budget permet à l'UNAF et aux UDAF de remplir leur mission de représentation familiale et de faire émerger des projets en direction des familles.

Parmi les nouveautés 2014, il y a eu la signature officielle d'une convention cadre avec la Caisse des dépôts et consignations pour pouvoir proposer du microcrédit, et la possibilité pour l'UDAF de devenir une plateforme départementale via un partenariat spécifique avec le

Crédit coopératif. Deux autres conventions ont été signées avec le Crédit agricole et le Crédit mutuel.

L'année 2014 fut aussi et peut-être même surtout celle de la construction et du déménagement de l'antenne de Cherbourg. Attendu, ce projet est aujourd'hui une réalité.

Parallèlement, l'UDAF a acheté et commencé d'aménager un nouveau bâtiment pour l'antenne de Saint-Lô.

Ces deux projets immobiliers impactent les comptes et les budgets de l'UDAF. Des travaux sont encore prévus à la nouvelle antenne de Saint-Lô, qui concentrera nos investissements en 2015.

Ces deux projets immobiliers offrent de meilleures conditions d'accueil des usagers et des meilleures conditions de travail pour les salariés.

Ces deux projets en appellent un autre, celui de l'antenne de Coutances, qui a connu une forte accélération en 2014 et pour lequel les financeurs ont accepté de nous suivre.

L'année 2014 fut aussi celle du changement d'opérateur téléphonique. Il s'agit d'un investissement conséquent qui nous a permis de changer de solution réseau, de bénéficier du haut et très haut débit, de sécuriser nos liaisons, d'avoir du matériel solide, et d'équiper en smartphones tous les salariés en contact avec les usagers.

Si nombre de projets et de dossiers ont avancé en 2014, la grande déception, c'est l'absence d'avancée pour Familles Gouvernantes à Coutances. Voilà plus d'un an, nous avons rencontré le conseil général qui s'est alors presque enthousiasmé sur notre projet et à qui nous demandions le fléchage de la PCH. Trois maisons de ville ont été identifiées, des meubles ont été réservés...et pendant plus de 6 mois il a été impossible de reprendre langue avec la personne du département qui avait été désignée pour suivre le dossier !

Beaucoup de temps et d'énergie ont été dépensés, en vain, mais cela n'entame pas notre détermination.

Pour terminer, quelques mots sur cette année 2015 si particulière pour l'UDAF de la Manche qui fête son 70ème anniversaire.

Plusieurs temps forts rythmeront le second semestre prochain.

L'association a invité trois conférenciers pour débattre et échanger :

- Michel Godet (économiste de la famille) interviendra le 02 octobre à Granville (20h00 à la salle du Hérel) ; il s'interrogera sur l'avenir de la politique familiale,
- Serge Hefez (psychanalyste, psychologue) interviendra le 12 octobre à Saint-Lô (20 h00 à l'amphithéâtre de l'IUT) ; il abordera la question des mutations à l'œuvre au sein des familles,

- Nicole Prieur (philosophe, psychothérapeute) interviendra le 16 novembre à Cherbourg (20h00 à la mairie) ; elle traitera des liens familiaux.

Trois intellectuels, trois regards, trois occasions de réfléchir aux enjeux contemporains qui traversent la famille, les familles.

L'autre moment fort sera la Fête de la famille le 27 septembre prochain à Condé-sur-Vire. Cette fête de la famille se veut un moment de partage et d'échanges. Ce sera aussi une vitrine pour les associations familiales de la Manche et un moyen de mettre en avant leurs activités en direction et au service des familles. Des animations et spectacles gratuits seront proposés pour les enfants comme pour les parents et les grands-parents. Le site de CONDE ESPACE à Condé-sur-Vire offre la possibilité d'un programme à l'intérieur comme à l'extérieur.

Enfin, l'UDAF et l'ensemble du mouvement familial départemental ont souhaité publier un livre retraçant l'histoire des familles depuis 1945, mais aussi l'histoire des associations familiales et de l'UDAF.

Un énorme travail de recherche dans les archives des militants familiaux, mais aussi aux Archives départementales, a permis de réunir un grand nombre de documents et de témoignages qui permettent de mesurer l'importance du mouvement familial depuis 70 ans.

Ce livre sortira à la fin de l'année 2015.

Sont retracées, à grands traits, l'année 2014 et quelques perspectives pour 2015.

Avant de passer la parole à Monsieur Eugène Lemerre, secrétaire de l'UDAF, pour le rapport d'activité, Monsieur Roussel remercie les salariés de l'association pour leur engagement au quotidien auprès des familles et le travail avec les partenaires.

Monsieur Roussel veut aussi saluer l'engagement des militants familiaux. Tout au long de l'année en effet, bénévolement, ne comptant pas leurs heures ni les kilomètres parcourus, les administrateurs et représentants du mouvement familial défendent et représentent les familles. C'est une tâche difficile, une mission lourde qui implique une forte disponibilité, Monsieur Roussel les en remercie. Les familles de la Manche comptent sur nous, comptent sur vous, portons haut les valeurs familiales et l'engagement pour autrui !

Monsieur roussel remercie l'assemblée pour son attention.

Accueil de Madame Monique FAUVEL

Monsieur Roussel salue chaleureusement la présence de Madame Monique Fauvel, fille du Dr. Etienne Fauvel, qui fut le 1^{er} Président de l'UDAF, il y a 70 ans. Monsieur Roussel remercie Madame Fauvel de participer à l'assemblée générale de l'association, 70 ans après que son père, avec quelques autres, ait fondé à Coutances l'UDAF de la Manche.

INTERVENTION DE MONSIEUR PARIS DIRECTEUR

En 2014, les effectifs ont augmenté d'1,75 ETP (1,58 mandataires/délégués, 0,17 administratifs).

Au total, l'effectif total est de 86,43 au 31 décembre 2014, dont 46,15 mandataires/délégués, 33,28 personnels administratifs et d'accueil et 7 cadres.

En matière de formation, 46 salariés ont suivi des modules de formation et 28 salariés ont participé à des colloques/conférences. Cela a représenté 2 536 heures et une dépense de 56 030 €, soit plus de 10 % des budgets de l'association.

S'agissant de l'activité :

- + 1,75 % en service Protection Juridique des Majeurs (PJM) (2038 mesures au 31 décembre), toujours une grande majorité de curatelles (66,89%),
- Les antennes d'Avranches et de Cherbourg ont connu les plus fortes hausses d'activité,
- + 6,70 % en service Délégué Prestation Familiale (DPF) (207 mesures au 31 décembre et 53 Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé).

Le service médiation familiale a, lui aussi, fait face à une augmentation de son activité avec 63 médiations menées. La CAF est de loin le premier financeur. Le ministère de la justice n'intervenant que pour 2000 €... sur un budget d'environ 80 000 €.

Le service Institution familiale a continué de suivre les représentations familiales, qui sont au nombre de plus de 300. Les représentants CPAM ont été renouvelés.

Ouvert en octobre 2013, le service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux maintient sa vitesse de croisière. Au total, près de 100 familles ont fait appel à l'UDAF pour les conseiller dans leur mission de tuteur/curateur.

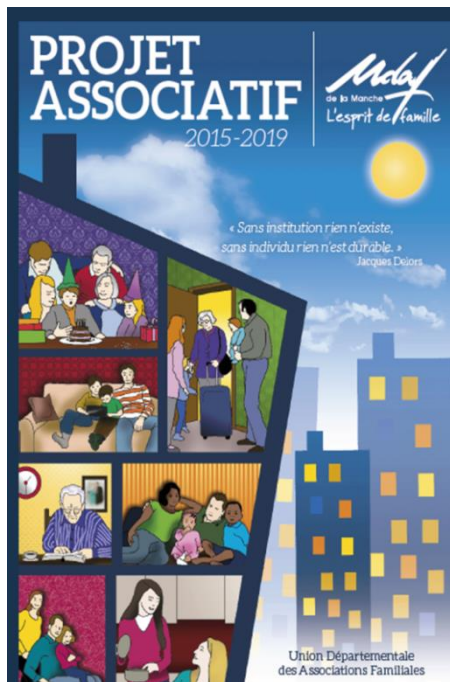
L'UDAF a renouvelé ses partenariats avec la DCNS, le DDFIP et le Service social des Armées, dans le cadre de l'Aide Educative Budgétaire.

En 2014, l'UDAF a été désignée pour exercer 10 enquêtes sociales. Huit professionnelles sont intervenues.

Enfin, le microcrédit personnel qui, depuis 2014 est proposé aux personnes et familles suivies par l'UDAF grâce à une convention cadre signée avec la Caisse des Dépôts, et des conventions opérationnelles avec le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole et le Crédit Coopératif.

Monsieur Roussel propose maintenant de vous présenter le projet associatif 2015-2019

PRESENTATION DU PROJET ASSOCIATIF PAR MONSIEUR PARIS, Directeur



Les enjeux et Méthodologie

- interroger les valeurs portées par l'association, son organisation et ses manières de faire,
- regrouper les énergies et les différents acteurs de l'UDAF pour construire ensemble l'avenir,
- mettre en adéquation valeurs et pratiques, qu'elles soient militantes ou professionnelles,
- dégager des axes de développement pour de nouveaux services.

- travailler le projet associatif au sein d'un comité de pilotage, composé de 12 membres regroupant militants familiaux et salariés,
- prendre appui sur une lecture/bilan des projets d'établissement et institutionnel 2010/2015 et sur les valeurs de l'UDAF,
- faire le bilan critique de l'existant avec la volonté de dégager des pistes d'amélioration.

Missions et évolution des activités de l'UDAF de la manche

Les Missions

Les missions de l'UDAF de la Manche sont directement énoncées par l'ordonnance du 3 mars 1945,

Donner son avis aux Pouvoirs Publics sur les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles françaises ou étrangères.

Gérer tout service d'intérêt familial dont les Pouvoirs Publics estimeront devoir lui confier la charge.

Exercer au nom des familles toute action civile auprès des juridictions compétentes

Les Valeurs

L'ensemble de ce dispositif s'appuie sur un corpus de valeurs portées par tous les acteurs qui la constituent : administrateurs, militants familiaux et salariés. Il se décline et s'articule autour de :

- L'indépendance, la liberté d'association et l'engagement pour autrui,
- la bienveillance, la tolérance et la générosité,
- le respect du pluralisme des choix de vie, des croyances et valeurs de chacun,
- la solidarité sociale et intergénérationnelle.

La famille : une institution sociale en continuelle évolution

Si la volonté de fonder une famille est une constante, les manières de le faire changent.

La gouvernance de l'UDAF de la Manche : le modèle associatif

La gouvernance associative est un ensemble de bons comportements

Les activités de l'UDAF de la Manche

L'UDAF de la Manche mène ses actions :

- au profit des familles en général : c'est le pôle institution familiale,
- en direction de publics spécifiques : c'est le pôle services sociaux.

Les orientations 2015-2019

Développer le réseau associatif familial et renforcer la connaissance des attentes des familles afin de mieux répondre à leurs besoins

- recueillir la parole et les attentes des familles pour mieux leur répondre,
- aller à la rencontre des porteurs d'initiatives familiales et parentales,
- identifier les besoins des associations adhérentes,
- proposer des formations et des temps d'échange aux bénévoles familiaux,
- organiser la « fête départementale de la famille »,
- mobiliser moyens et compétences pour répondre aux appels à projets,
- mutualiser certaines tâches dans le cadre d'un partenariat avec les cinq UDAF de Normandie.

Resserrer les liens entre bénévoles et professionnel(le)s et ainsi mieux faire entendre la voix des familles

- améliorer l'accueil des nouveaux administrateurs/trices et des salariés, et la connaissance de l'UDAF/UNAF,
- mieux exploiter les comptes rendus de mandats et les décisions prises dans les différentes représentations,
- assurer une veille thématique pour les administrateurs/trices,
- rendre compte au conseil d'administration des réalités familiales telles que vécues par les professionnel(le)s et les partenaires,
- positionner l'UDAF sur les sujets d'intérêt familial, adopter des positions communes et le faire savoir,
- faire connaître les missions, les valeurs et les services de l'UDAF.

Renforcer l'identité de l'UDAF autour des enjeux liés à l'éducation et au bien vivre ensemble

- développer l'éducation à la gestion budgétaire,
- investir les champs de réflexion et d'action autour de la parentalité,
- encourager les projets éducatifs innovants et l'accompagnement par la culture,
- Participer aux schémas/plans/chartes départementaux et régionaux, ainsi qu'aux projets éducatifs territoriaux.

Valoriser les pratiques participatives et les compétences

- renforcer la prise en compte de la parole et des attentes des usagers et des familles,
- mettre en place un parcours professionnel individualisé des salarié(e)s,
- adapter les compétences des professionnel(le)s, l'organisation et les outils pour gagner en qualité de travail et en réactivité,
- préparer l'évaluation externe,
- garantir une gouvernance associative participative.

Monsieur Roussel clos l'assemblée à 20h30 et remercie les intervenants et participants, puis propose de partager le dîner prévu à l'issue de ces travaux.

70^e
anniversaire
Mda
de la Manche
L'esprit de famille
1945 - 2015